

Quelques remarques relatives aux pérégrinations des diplomates, au fil des relations égypto-hittites (II^e millénaire avant J.-C.)

Julien DE VOS

Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)

In this paper, the author introduces some aspects concerning relations between Egypt and different states of Asia Minor in the second millennium B.C. A very particular attention is granted in writings and in languages played by the diplomats intervening under the reigns of Ramses II and Hattušili III, notably during their deputations in Syria-Palestine.

Les témoignages antiques, évoquant les relations unissant ou opposant la Vallée du Nil et l'Anatolie des Hittites, s'avèrent nombreux et diversifiés¹. Ainsi, les énumérations et les représentations d'« apports » de produits étrangers, de même que les récits parfois illustrés de multiples campagnes militaires, permettent d'appréhender au mieux, du côté égyptien, la politique hégémonique de l'État pharaonique dans l'univers levantin. La correspondance internationale, tant à l'époque amarnienne (XVIII^e dynastie) que sous les rois ramessides (XIX^e dynastie), narre avec force détails les soubresauts militaires et diplomatiques qui animent la vie politique des royaumes et des cités du Proche-Orient ancien, depuis Byblos et Ougarit jusqu'à Hattuša-Boğazköy, au hasard de la découverte des tablettes cunéiformes durant les campagnes de fouilles archéologiques.

Ces nombreuses sources ont notamment permis d'envisager plusieurs déplacements d'officiels et de membres de la famille royale hittite dans le couloir syro-palestinien, voire dans la Vallée du Nil même avec, le plus souvent, l'établissement de relations diplomatiques accrues avec la cour égyptienne à travers, notamment, des mariages inter-dynastiques. Durant le Nouvel Empire

1. À propos des relations égypto-hittites, cf., en dernier lieu, H. KLENGEL, *Hattuschili und Ramses. Hethiter und Ägypter - ihr langer Weg zum Frieden*, Mayence, 2002 ; J. FREU, *Suppiluliuma et la veuve du pharaon. Histoire d'un mariage manqué. Essai sur les relations égypto-hittites* (Collection KUBABA. Série Antiquité 5), Paris, 2004 ; J. DE VOS, « Les relations égypto-hittites : apologie d'un retour aux sources de la diplomatie antique », dans *Bulletin de la Societas anatolica* 1, 2007, s.p.

égyptien, ces unions matrimoniales entre l'Égypte et diverses grandes cours du Proche-Orient ancien semblent être coutumières.

La correspondance amarnienne nous informe, entre autres, sur les circonstances des mariages conclus dès l'époque d'Amenhotep III (c. 1387-1348 avant J.-C.) et d'Amenhotep IV/Akhénaton (c. 1359-1342 ou 1348-1331 avant J.-C.), mariages mettant en contact direct les populations anatoliennes (hittito-louvites) et la civilisation égyptienne. La dot des mariées étrangères devait nécessairement comprendre un nombre important de serviteurs les accompagnant dans leurs pérégrinations vers l'Égypte. Ainsi, selon un scarabée daté de l'An 10 du Pharaon Amenhotep III², pas moins de trois-cent-dix-sept femmes auraient accompagné la princesse mitanienne Giluhepa en Égypte. Dès lors, nous pouvons raisonnablement envisager la venue de populations hittito-louvites dans le sillage de la fille du roi Tarhundaradu d'Arzawa (sud-ouest de l'Anatolie), si tant est que le mariage mentionné dans les lettres amarniennes (*EA* 31-32) ait finalement été conclu³.

Que l'Arzawa ait entretenu, dès cette époque, des liens diplomatiques avec la cour égyptienne semble corroboré par l'énumération, dans les listes géographiques égyptiennes dites « listes topographiques », de la mention de ce royaume du sud-ouest anatolien. L'Arzawa apparaît ainsi pour la première fois dans les listes de toponymes étrangers sur le socle de statue n° A(n) du temple funéraire d'Amenhotep III à Kom el-Heitan⁴. Une nouvelle liste, figurant sur un autre socle récemment exhumé dans ce même temple, nomme à nouveau ce royaume⁵. Signalons, en outre, que l'anthroponyme « L'Arzawéen » apparaît dès les règnes de Thoutmosis III (c. 1479-1424 avant J.-C.) et d'Amenhotep II (c. 1424-1398 avant J.-C.)⁶.

Gageons que les communications entre ces deux cours de l'Ouest de l'Asie Mineure et de la Vallée du Nil, pratiquant à tout le moins une langue différente, n'ont pas dû être des plus aisées ! C'est ainsi que le roi d'Arzawa précise spécifiquement, dans l'une de ses missives en nésite (*EA* 32.21-25), en s'adressant directement au scribe de la cour égyptienne⁷ :

Toi, ô scribe, écris-moi bien, et inscris ton nom. Les tablettes qui seront apportées ici, écris les toujours en nésite !

La difficulté à comprendre les tablettes cunéiformes en provenance de la Vallée du Nil, parce qu'elles étaient rédigées en akkadien, la *lingua franca* de l'époque,

2. Chr. LEBLANC, *Nefertari « L'aimée-de-Mout »*, Paris, 1999, p. 275.

3. W.L. MORAN, *Les lettres d'el-Amarna, correspondance diplomatique du pharaon* (LAPO 13), Paris, 1987, p. 192-195 ; M. LIVERANI, *Le lettere di el-Amarna II, Le lettere dei « Grandi Re »* (Testi del Vicino Oriente antico 3), Breccia, 1999, p. 406-409.

4. Partie gauche du socle n° A(n), toponyme n° 12. Cf. E. EDEL, *Die Ortsnamenlisten aus dem Totentempel Amenophis III.* (Bonner Biblische Beiträge 25), Bonn, 1966, p. 7 ; Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil II, De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire* (Nouvelle Clio. L'histoire et ses problèmes), Paris, 1995, p. 379.

5. H. SOUROUZIAN et R. STADELMANN, « Die ältesten Erwähnungen von Ioniern und Danaern : Neueste Grabungen im Totentempel Amenophis' III. in Theben enthüllen kolossale Statuen und Sockel mit Darstellungen fremder Völker », dans *AW* 6, 2005, p. 81.

6. W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.* (ÄA 5), Wiesbaden, 1971, p. 280 ; W. HELCK, « Arzawa », dans *LÄ* 1, 1975, col. 455.

7. W.L. MORAN, *op. cit.*, p. 195 ; M. LIVERANI, *op.cit.*, p. 408.

était donc bien réelle pour la « chancellerie » d'Arzawa. En revanche, nous ne devons pas exclure l'idée que le roi d'Égypte a pu disposer de ressortissants anatoliens au sein des institutions palatiales, ressortissants aptes à rédiger des missives intelligibles pour Tarhundaradu. En effet, comme nous l'avons vu, un grand nombre de personnes accompagnait la future épouse étrangère au sein même de sa « dot », de sorte que du côté égyptien, pour autant que le mariage arzawéen ait eu lieu, lire et, surtout, écrire correctement en langue anatolienne les lettres à destination de l'Arzawa a dû, à une certaine époque, être possible⁸.

Cet éclairage apporté aux premiers mariages inter-dynastiques, conclus sous les gouvernements d'Amenhotep III et d'Amenhotep IV/Akhénaton, est essentiel pour comprendre les circonstances entourant le *Premier mariage hittite* de Ramsès II (c. 1279-1212 avant J.-C.), union survenue en l'An 34 de son règne. Le rôle diplomatique et épistolar joué par la souveraine hittite, lors des négociations et de la conclusion (voyage et « réception ») de ce mariage, a sans aucun doute été primordial.

Le brouillon, rédigé en hittite-nésite, d'une lettre adressée par Puduhepa à Ramsès II (ÄHK 105), s'avère ici capital⁹. La reine, évoquant les nombreux pourparlers et diverses réclamations, exprimerait le vœu d'accompagner personnellement sa fille, la future Grande Épouse royale d'Égypte Maât-Hor-Néferou-Rê, jusqu'au pays d'Amurru. Ce voyage serait confirmé par une deuxième lettre (ÄHK 104), toujours en hittite-nésite, mais malheureusement très fragmentaire¹⁰.

Quoi qu'il en soit, le périple pourrait avoir conduit la souveraine anatolienne jusqu'aux frontières de la Damascène, comme l'atteste une troisième lettre (ÄHK 54), écrite cette fois en akkadien¹¹. Il est logique de supposer que les légats du pouvoir égyptien ont, vraisemblablement, pris le relais. C'est ainsi que Ramsès II, s'adressant à Hattušili III, prend les dispositions suivantes :

Ainsi je m'adresse à mon frère. Tu m'as écrit comme suit : « Voici que, vraiment, je donnerai à ma fille une dot comprenant des colons, ainsi que des chevaux, des boeufs

8. Ptah-em-Ouia, un scribe du harem, est ainsi devenu « messager vers tous les pays étrangers », probablement en raison de ses talents pour les langues étrangères, talents dûment pratiqués avec les femmes étrangères du gynécée royal. Cf. M. VALLOGGIA, *Recherche sur les « messagers » (wpwyw) dans les sources égyptiennes profanes* (Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des Hautes Études. II. Hautes Études Orientales 6), Genève – Paris, 1976, p. 133 n° 80 ; H. EL-SAADY, « The External Royal Envoys of the Ramessides : A Study on the Egyptian Diplomats », dans *MDAIK* 55, 1999, p. 413.

9. KUB 21.38. Cf. E. EDEL, *Die ägyptische-hethitische Korrespondenz aus Boghazköi in babylonischer und hethitischer Sprache* (RWAKW 77/1-2), Opladen, 1994, t. 1 p. 216-223 et t. 2 p. 324-344 ; G.M. BECKMAN, *Hittite Diplomatic Texts* (SBL Writings from the Ancient World 7), Atlanta, 1996, p. 125 et sv. ; Ph.H.J. HOUWINK TEN CATE, « The Hittite Dynastic Marriages of the Period between ca. 1258 and 1244 B.C. », dans *AoF* 23, 1996, p. 42 et sv.

10. KUB 26.89. Cf. R. STEFANINI, « Una lettera della regina Puduhepa al re di Alasija (KUB XXI 38) », dans *Atti Acc Tosc* 29, 1964, p. 62 et suiv. ; P. CORNIL et R. LEBRUN, « Fragments hittites relatifs à l'Égypte », dans *OLP* 6/7, 1975-1976, p. 86-88 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 1 p. 214-215 et t. 2 p. 322-324.

11. KUB 3.37 vs. 18-26 + rs. 1-19, avec restitutions d'après KUB 3.57 et KBo 1.17. Cf. E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 1 p. 143 et t. 2 p. 217-218.

et des moutons, et j'enverrai ma fille qui les emmènera dans le pays de mon frère. Dans quel pays, et à quel homme seront-ils remis ? ». Ainsi m'as-tu écrit, mon frère. Voici que j'ai écrit au gouverneur Suta/Séthy¹² dans la ville de "Ramsès-aimé d'Amon", la ville qui se trouve dans le pays d'Upe, de prendre ces colons provenant du pays Gasga, ainsi que ces troupeaux de chevaux, ces troupeaux de bœufs et ces troupeaux de moutons qu'il doit amener ; et il sera leur guide jusqu'à ce que la fiancée vienne au pays d'Égypte. (...)

Et j'ai écrit au gouverneur Atahmašši dans la ville de "Ramsès-aimé d'Amon", la ville qui se trouve dans le pays de Canaan, de prendre réception de ce convoi provenant du pays Gasga, ainsi que de ces troupeaux de chevaux, de ces troupeaux de jeunes animaux, de ces troupeaux de bœufs et de ces troupeaux de moutons qu'il doit amener. Ce sera leur guide jusqu'à ce que la fiancée vienne au pays d'Égypte.

La célèbre stèle du *Premier mariage hittite*¹³, gravée à l'extérieur du grand spéos du site d'Abou Simbel, ne fait jamais allusion à la venue, en Syrie-Palestine, de Puduhepa. Pourtant, les termes sont, pour désigner la dot fabuleuse de la jeune princesse royale anatolienne, presque similaires à ceux employés dans la correspondance diplomatique¹⁴ :

Voici que le Grand Roi du Hatti a fait en sorte que soit amenée sa « grande » fille chargée de nombreux tributs composés de toutes choses ; ils parcoururent une (longue) route lors de leur venue, la grande du Hatti et tous les Grands de la terre du Hatti ployant sous eux ; ils traversèrent de nombreuses (et lointaines) montagnes, ainsi que de dangereux défilés ; ils atteignirent les frontières de Sa/Ta Majesté ».

12. Le général Séthy, colonel de la charrière, mais aussi premier conducteur de char de Ramsès II, a fait partie du corps diplomatique du monarque égyptien, comme l'atteste sa fonction de gouverneur de la région d'Upe et, surtout, son titre de « messager ». Il serait cité dans la correspondance égypto-hittite, comme l'un des émissaires chargés de convoyer la première princesse hittite proposée en mariage au pharaon. Cf. E. EDEL, « KUB III 63. Ein Brief aus der Heiratskorrespondenz Ramses' II », JKIF 2/3, 1952, p. 263 et sv. ; E. EDEL, « Weitere Briefe aus der Heiratskorrespondenz Ramses' II. : KUB III 37 + KBo I 17 und KUB 57 », dans *Geschichte und Altes Testament. Aufsätze* (BHT 16), Tübingen, 1953, p. 33-34 et 44-48 ; J. YOYOTTE, « Trois généraux de la XIX^e dynastie (À propos de l'Égyptien Suta, KUB III, 57) », dans *Orientalia* 23, 1954, p. 223-231 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 130-131 et 160-161 ; M. DEWACHTER, « Réalité de la carrière nubienne du porteur d'armes nommé Séthy », dans GM 39, 1980, p. 19-25 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 2 p. 364 s.v. *Su-u-ta* ; H. EL-SAADY, *op. cit.*, p. 415 et 423 n° 8. Il s'agit peut-être du « gouverneur » Séthy, mentionné dans un texte d'Ougarit. Cf. A.F. RAINY, « Reflections on the Battle of Qadesh », dans UF 5, 1973, p. 280 ; D.B. REDFORD, *Egypt and Canaan in the New Kingdom* (Beer-Sheva. Studies by the Department of Bible and Ancient Near East 4), Beer-Sheva, 1990, p. 24.

13. J.F. BORGHOUTS, « Ramses II en de Hittieten. Stelen over een huwelijksalliantie in de 13^e eeuw voor Chr. », dans K. R. VEENHOF (éd.), *Schrijvend verleden. Documenten uit het Oude Nabije Oosten vertaald en toegelicht* (Mededelingen en verhandelingen van het Vooraziatisch-Egyptisch genootschap Ex Oriente Lux 13), Leiden, 1983, p. 16-24 ; K. BITTEL, « Bildliche Darstellungen Hattušili's III in Ägypten », dans H.A. HOFFNER, G.M. BECKMAN (éd.), *Kanissuwar. A Tribute to Hans G. Güterbock on His Seventy-Fifth Birthday, May 27, 1983* (Assyriological Studies 23), Chicago, 1986, p. 39-48 ; D. LEFÈVRE, « Le temps de la paix. Une princesse hittite à la cour de Ramsès », dans *Le monde de la Bible. Hors série*, automne 2006, p. 34-39.

14. KRI II, 247:10-248:6 ; RITA II, 94 ; RITANC II, 147-150. La version de Karnak semble plus détaillée que celles d'Abou Simbel et Amarah Ouest. Cf. B.G. DAVIES, *Egyptian Historical Inscriptions of the Nineteenth Dynasty* (Documenta Mundi. Aegyptiaca 2), Jonsered, 1997, p. 136-137.

Les dignitaires de l'empire hittite, entraînés dans le sillage de la future épousée, seraient donc parvenus jusqu'en Égypte. Ils comporteraient non seulement des militaires, à pied ou sur des chars, mais aussi des Grands [é.g. *wrw/srw*] de l'État anatolien¹⁵ :

(Tandis que) la fille du Grand Roi du Hatti était en train de voyager vers l'Égypte, les fantassins, les charriers et les Grands de Sa Majesté l'escortaient ; ils étaient mélangés avec les fantassins, ainsi que les charriers (et les Grands) du Hatti.

La partie supérieure de la stèle, comportant une célèbre représentation supposée illustrer l'acte de remise symbolique de la jeune anatolienne par le roi hittite à son homologue égyptien, ne met pas en scène ces différents officiels.

En outre, le Grand Roi hittite est affublé de la coiffe ovoïde traditionnellement dévolue aux reines du Hatti¹⁶ ou aux princesses syro-anatoliennes¹⁷, coiffe indiquant vraisemblablement, pour ces dames, leur rôle de grande prêtresse. Cette coiffe serait liée au culte de la déesse soleil d'Arimna et à son équivalence hourrite Hebat.

La confusion de l'illustrateur du texte égyptien peut s'expliquer par les modèles dont l'artiste disposait pour réaliser son relief. Selon nous, il aurait calqué sa représentation du Grand Roi hittite sur la glyptique décorant l'empreinte du sceau royal de Hattušili III employé à cette époque¹⁸, sceau qui associe le souverain à la Grande Reine Puduhepa¹⁹. La titulature royale du Grand Roi, énoncée en écriture cunéiforme sur le sceau royal de Hattušili III (pourtour du sceau), n'explicitait qu'en partie la composition en hiéroglyphes hittito-louvites également présente (centre du sceau). Cette dernière composition hiéroglyphique hittito-louvite, citant le Grand Roi hittite avec la Grande Reine hittite, comportait, pour toute représentation humaine, la tête de la reine [hier. h.-l. REGINA]. N'étant pas capable de lire l'écriture hiéroglyphique hittito-louvite, les Egyptiens ont cru qu'il s'agissait d'une représentation du Grand Roi, en se basant sur les seuls cunéiformes de la titulature figurant sur le pourtour. Le signe hiéroglyphique hittito-louvite est

15. KRI II, 250:7-15 ; RITA II, 95 ; RITANC II, 147-150. La version de Karnak semble plus détaillée que celles d'Abou Simbel et Amarah Ouest. Cf. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 139.

16. J. DE VOS, « Les représentations égyptiennes de Hattušili III. À propos de l'usage des empreintes de sceaux royaux par la chancellerie égyptienne », dans M. MAZOYER, O. CASABONNE (éd.), *Antiquus Oriens. Mélanges offerts au professeur René Lebrun* (Collection Kubaba. Série Antiquité 4), Paris, 2004, t. 1 p. 175-200.

17. D. BEYER, « Quelques observations sur les sceaux-cylindres hittites et syro-hittites d'Emar », dans *Hethitica* 8, 1987, p. 35-36 ; D. BEYER, *Emar IV, Les sceaux. Mission archéologique de Meskéné-Emar – Recherches au pays d'Aštata* (OBO-SA 20), Göttingen, p. 92-93 et 307.

18. Pour les sceaux employés dans la correspondance et lors de la rédaction du *Traité égypto-hittite*, cf. F.R.A.K. BREYER, « Redaktionsgeschichte und Siegelungspraxis des Ägyptisch-Hethitischen Staatsvertrages », dans DE 46, 2000, p. 13-22.

19. H. KLENGEL, *Geschichte des Hethitischen Reiches* (HdO 38), Leiden, 1999, p. 237 et fig. 40b ; H. KLENGEL, *op. cit.* (n. 1), p. 67 fig. 7b. Ces sceaux avec les deux noms du couple royal, dont il existait au moins trois exemplaires différents, peuvent être catalogués en deux catégories. Dans la première, le nom de la reine est à droite du nom du roi. Dans la seconde, le nom de la reine est à gauche. Cf. H. GONNET, « La titulature royale hittite au II^e millénaire avant J.-C. », dans *Hethitica* 3, 1979, p. 78-79 ; Cl. MORA, *La glittica anatolica del II millennio A.C. : classificazione tipologica I, I sigilli a iscrizione geroglifica* (Studia Mediterranea 6), Pavie, 1987, p. 212.

devenu un modèle pour la représentation du Grand Roi figurant sur quelques rares documents officiels égyptiens, ce qui explique la confusion à Abou Simbel²⁰ ou, encore, sur un colosse de Tanis²¹.

Plus globalement, cette confusion pose non seulement le problème de la compréhension mutuelle des différentes langues utilisées, mais aussi du difficile déchiffrement des diverses écritures utilisées. C'est ici qu'interviennent les légats diplomatiques qui, sillonnant les routes commerciales de l'époque, ont pu exercer, en tant que fondés de pouvoir, traducteurs et/ou lecteurs, une action décisive au cours des divers stades des négociations et des tractations internationales. Ce sont ces mêmes officiels qui, ayant pris le relais de la souveraine hittite Puduhepa, ont accompagné en Égypte la princesse hittite. Du côté égyptien, ce rôle de guide serait dévolu aux gouverneurs administrant la Syrie-Palestine pour le compte de Pharaon.

La plupart du temps, le nom de ces particuliers hittites ou égyptiens impliqués dans les relations égypto-hittites, lorsqu'ils sont écrits en utilisant l'écriture hiéroglyphique égyptienne, apparaissent dans des inscriptions royales ou dans des documents privés, au caractère élogieux prononcé. Lorsqu'il s'agit de fonctionnaires, ces « artisans » des relations internationales sont, le plus souvent, des cadres militaires et/ou des membres plus ou moins professionnels du corps diplomatique.

Le titre, généralement porté, est « messager du roi » [égyptien *wpwty-nsw*]²², mais le légat diplomatique peut aussi, à l'une ou l'autre occasion, être investi de la fonction de « chancelier du dieu » [égyptien *htmw ntr*]²³. Le titre de « messager royal » semble

20. D'autres « confusions » peuvent aussi survenir dans les textes hiéroglyphiques égyptiens. Ainsi, un ouchebti (*Musée du Caire* n° 47644) provenant de Saqqarah et au nom de Tour(o), un chef des portiers officiant probablement au département des affaires étrangères à Memphis, utilise le cunéiforme 𒄑 à la place du hiéroglyphe égyptien 𓏏 comme déterminatif de l'eau. Cf. G. LEGRAND, « Note d'inspection », dans *ASAE* 9, 1908-1909, p. 284 ; K.A. KITCHEN, « High Society and Lower Ranks in Ramesside Egypt at Home and Abroad », dans *BMSAES* 6, 2006, p. 31 et 34.
21. *PM* IV, 16. Colosse en grès, dénommé « Ramsès aimé d'Amon, riche en monuments » et découvert à Tanis, comportant une représentation de la Grande Épouse royale Maât-Hor-Néferou-Rê, la fille du Grand Roi hittite, représentation accompagnée d'une légende : *KRI* II, 440:9 n° 159/9B ; *RITA* II, 268 ; *RITANC* II, 296. Cf. W.M.F. PETRIE, *Tanis I* (EEF 2), Londres, 1885, p. 24 et 36, ainsi que pl. 36 ; A. MARIETTE, « Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân (1860-1875) », dans *RT* 9, 1887, p. 10 et 13 ; P. MONTEL, « Les fouilles de Tanis en 1933 et 1934 », dans *Kêmi* 5, 1935, p. 9-10 ; E.P. UPFIELD, *The Temples of Per-Ramesses*, Warminster, 1984, p. 33 (T.85) ; K. BITTEL, *op. cit.*, fig. 4 ; J.-Cl. GOYON, *La découverte des trésors de Tanis*, Paris, 1987, p. 48 ; A.-L. OOSTHOEK, *La représentation des Hittites dans les documents égyptiens* (mémoire de licence inédit), Louvain-la-Neuve, 1989, t. 1 p.47 (doc. n° 17b), ainsi que t. 2 pl. 68-69 (doc. n° 17b) ; Chr. LEBLANC, *op. cit.*, p. 271 et 276 n. 24.
22. M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8) ; H. EL-SAADY, *op. cit.*, p. 411-425. Pour les messagers royaux à l'époque amarnienne, cf. en dernier lieu Gr.N. GESTOSO, « Los mensajeros en la época de El Amarna », dans *REE* 3, 1992, p. 63-69 ; Gr.N. GESTOSO, « La administración egipcia en Asia según la correspondencia diplomática », dans *REE* 4, 1993, p. 95-112.
23. M. VALLOGGIA, « Chanceliers du dieu et messagers du roi à l'est de l'Égypte », dans Ch. BONNET, D. VALBELLE (éd.), *Le Sinaï durant l'antiquité et le moyen âge. 4000 ans d'Histoire pour un désert*, Paris, 1998, p. 39-43.

apparaître de manière sporadique dans les autobiographies privées égyptiennes, de sorte que l'octroi de ce titre apparaît souvent lié à une fonction à exercer soit vers toutes les contrées étrangères pour un mandat plus ou moins long, avec une entité étatique de prédilection, soit lors d'un événement bien particulier survenant dans le cadre de relations internationales entretenues de longue date, un officiel devenant alors un légat extraordinaire.

Les dernières découvertes archéologiques d'Alain Zivie²⁴, dans la nécropole du Nouvel Empire à Saqqara (*Bubasteion*), mettent en évidence l'action d'un important messager royal de Ramsès II, en l'occurrence Netjerouymès, surnommé judicieusement Piriñawa, soit « celui qui sait prévoir/le visionnaire » [égyptien *P3-r-h-nw(3)*]²⁵. Les titres du personnage mentionnent, notamment, ses rôles de « grand intendant de la ville de Memphis », « directeur du trésor », « directeur de tous les travaux du roi » et de « grand intendant royal ». Piriñawa est également décrit, sur une stèle actuellement fragmentaire et dans une inscription gravée dans la partie rupestre de sa chapelle, comme un « messager royal vers tout pays étranger » [égyptien *wpwty-nsw r h3st nbt*].

Nous savons maintenant qu'il figurait, très probablement, parmi les diplomates du monarque égyptien lors de la conclusion du traité égypto-hittite. En effet, c'est sous un autre nom, Netjerouymès, qu'il est mentionné dans la version, certes très érodée, du traité à Karnak²⁶. Ce titre de « messager royal vers tous les pays étrangers » qu'il porte laisse entendre qu'il s'agit d'un envoyé spécial de Pharaon, envoyé pour des missions bien précises. La correspondance égypto-hittite nous apprend en effet que Piriñawa exerça son ministère, en tant que « messager du roi égyptien », lors des négociations et après la conclusion du traité, mais qu'il intervint également pour résoudre la délicate question de Muršili III/Urhi-Tešub²⁷. Le nom du diplomate extraordinaire, véritable *missi dominiti* du roi égyptien, apparaît encore lors de la conclusion du *Premier mariage hittite*.

24. Pour les tombes du *Bubasteion* à Saqqara, et en particulier celle de Piriñawa, cf. A. ZIVIE, « Pascal Coste égyptologue », dans *Pascal Coste. Toutes les Égypte*, Marseille, 1998, p. 184-185 et n. 39 ; A. ZIVIE, « Une statue rupestre de la déesse Hathor », dans *CRAIBL*, 2001, p. 693-696 ; A. ZIVIE, « A Pharaoh's Peacemaker », dans *National Geographic*, octobre 2002, p. 26-31 ; A. ZIVIE, « Un détour par Saqqara. Deir el-Médineh et la nécropole memphite », dans G. ANDREU (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois. La vie en Égypte au temps des pharaons du Nouvel empire*, Paris, 2003, p. 73-76 ; A. ZIVIE, « Le messager royal égyptien Piriñawa », dans *BMSAES* 6, 2006, p. 68-78.
25. H. RANKE, « Keilschriftliches », dans *ZÄS* 58, 1923, p. 132-138 ; H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, Glückstadt, 1935, t. 1 p. 419 n° 11 ; W.F. ALBRIGHT, « Cuneiform Material for Egyptian Prosopography 1500-1200 B.C. », dans *JNES* 5, 1946, p. 18-19 n° 44 ; E. EDEL, « Neue keilschriftliche Umschreibungen ägyptischer Namen aus den Boğazköytexten », dans *JNES* 7, 1948, p. 16 ; W. HELCK, *op. cit.* (n. 6 [1971]), p. 438.
26. *KRI* II, 226:6 ; *RITA* II, 80 ; *RITANC* II, 137-139. Cf. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 98-99 ; E. EDEL, *Die Vertrag zwischen Ramses II. von Ägypten und Hattušili III. von Hatti* (WVDOG 95), Berlin, 1997, p. 16-17. Bien que la restitution d'une partie du nom soit proposée dans l'édition du texte, les traducteurs préfèrent omettre son nom. Cf., cependant, A. ZIVIE, *op. cit.* (n. 24 [2006]), p. 69.
27. E. EDEL, *op. cit.* (n. 25), p. 16 ; E. EDEL, « Zwei Originalbriefe der Königinmutter Tüja in Keilschrift », dans *SAK* 1, 1974, p. 113 ; K.A. KITCHEN, *Pharaoh Triumphant. The Life and Times of Ramesses II, King of Egypt* (Monumenta Hannah Sheen Dedicata 2), Warminster, 1982, p. 80 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 2 p. 364 s.v. *Pa-ri-ih-na-(a)-ua* et *Pi-ri-ih-na-(a)-ua*.

La carrière du vice-roi de Nubie Huy s'avère également un autre exemple digne d'intérêt²⁸. Deux documents privés égyptiens mentionnent son activité diplomatique en tant que « envoyé royal vers le Hatti » [égi. *wpwty-nsw r H-t-t(3)*] ou « envoyé royal en chaque contrée étrangère qui revint du Hatti, celui qui a ramené sa “grande” » [égi. *wpwty-nsw hr h̄st nb(t), iy hr H-y-t(i) inn(w) wrt.s*], lors de l'acheminement et l'arrivée de la première future Grande Épouse royale d'origine hittite Maat-Hor-Néferouré²⁹. Il ne serait pas cité dans la correspondance égypto-hittite³⁰, bien qu'il puisse s'agir de l'un des envoyés royaux égyptiens du *Traité égypto-hittite*³¹. En revanche, il est mentionné, en tant que gouverneur, dans une lettre découverte à Tell Aphek-Antipatris en provenance d'Ougarit, sous la forme *Haya*³².

La différence entre ces deux légats royaux égyptiens, intervenant directement dans les actions diplomatiques autour du *Premier mariage hittite*, concernerait éventuellement la durée de leur mandat. Huy, exerçant un mandat militaire et administratif en Syrie-Palestine pour une durée plus ou moins longue, se voit octroyé une mission diplomatique précise en tant que légat extraordinaire. Netjerouymès/Piriñawa, en revanche, travaille personnellement, et de manière continue, avec la cour d'Hattuša-Boğazköy.

Ainsi, rien n'indique explicitement que Netjerouymès/Piriñawa connaissait la langue et l'écriture pratiquées au sein de la chancellerie de ses interlocuteurs, puisque ses titres égyptiens ne font nullement référence au Hatti. Signalons, à titre d'indication, que toutes les lettres le mentionnant sont rédigées en akkadien. Toutefois, l'implication personnelle de ce légat royal, à plusieurs reprises, dans les diverses négociations avec l'empire hittite pourrait, à la longue, lui avoir permis d'avoir connaissance du hittite-nésite.

En revanche, pour le deuxième diplomate « professionnel », Huy, connaître la langue hittite a peut-être pu s'avérer un atout majeur pour sa nomination comme envoyé « extraordinaire » chargé de l'acheminement de la princesse hittite, ce que pourrait d'ailleurs laisser induire la mention explicite du pays Hatti dans ses titres égyptiens³³. S'il fut bien gouverneur pour le compte de Pharaon en

28. M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 128-130 ; L. HABACHI, « *Hui II* », dans *LA* 3, 1980, col. 72-73 ; H. EL-SAADY, *op. cit.*, p. 413-414 ; K.A. KITCHEN, *op. cit.* (n. 20), p. 32-33.

29. *KRI* III, 79:16-80:1 ; *RITA* III, 55. Cf. également L. HABACHI, « *Four Objects Belonging to Viceroys of Kush and Officials Associated with Them* », dans *Kush* 9, 1961, p. 219-220 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 129-130.

30. Il convient de ne pas confondre ce personnage avec l'homme du « palais/maison royale » [cun. É.LUGAL] Aya, mentionné en *KUB* 3.33 vs. 11 (ÄHK 78). Cf. H. RANKE, *op. cit.* (n. 25 [1935]), t. 1 p. 7 n° 17 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 25), p. 12 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 12 [1953]), p. 61 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 1 p. 182, ainsi que t. 2 p. 275 et 277.

31. Huy pourrait être le diminutif de Anty-hetep(ou) [égi. *'nty-htp(w)*], dont la première partie du nom est visible dans l'énumération des messagers royaux égyptiens à Karnak. Cf. E. EDEL, « *Die Teilnehmer der ägyptisch-hethitischen Friedensgesandtschaft im 21. Jahr Ramses' II.* », dans *Orientalia* 38, 1969, p. 179-180 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 125 n. c.

32. D.I. OWEN, « *An Akkadian Letter from Ugarit at Tel Aphek* », dans *Tel Aviv* 8, 1981, p. 1-17 ; I. SINGER, « *Takuhlinu and Haya : Two Governors in the Ugarit Letter from Tel Aphek* », dans *Tel Aviv* 10, 1983, p. 3-25.

33. En dehors de Huy, un seul autre messager royal, à l'époque ramesside, porte des titres illustrant son activité diplomatique avec le pays hittite, en l'occurrence l'« envoyé royal vers

Syrie-Palestine, l'environnement où il évolua lui a peut-être permis de connaître quelques rudiments des langues anatoliennes. Le cunéiforme ne devait pas lui être inconnu, mais pas obligatoirement les hiéroglyphes hittito-louvites, puisque la correspondance internationale devait, entre les grands royaumes du Proche-Orient antique, être rédigée dans la première écriture. L'akkadien demeurant la *lingua franca* employée pour la correspondance internationale, nul doute que ce grand personnage devait en connaître au moins quelques rudiments !

Signalons que le recours à un traducteur/interprète égyptien, emporté dans les bagages des messagers, demeure peu probable, au vu de l'étude prosopographique des cadres militaires en exercice durant tout le Nouvel Empire égyptien³⁴. Dans les sources égyptiennes, en effet, seuls deux traducteurs patentés, qualifiés du titre de « traducteur pour tous les pays étrangers (en présence de son maître) » [égi. *3^{cc}w/i³w n h̄st nbwt (m-b³h nb.f)*], sont connus, tous deux officiant sous la XVIII^e dynastie dans l'entourage direct et exclusif, semble-t-il, du monarque égyptien. Signalons aussi, à titre d'indication, que les seules lettres adressées en hittite/nésite, à l'attention de Hattušili III et de Puduhepa, leur ont été adressées par Ramsès II lui-même³⁵. Dès lors, en réponse, les seules lettres rédigées en hittite/nésite par le couple royal hittite sont destinées à Ramsès II³⁶, et à sa mère la Grande Épouse royale Touy³⁷.

Le traité égypto-hittite, énumérant les messagers royaux au service des souverains hittite et égyptien, met lui aussi en exergue les diverses fonctions remplies par les diplomates employés lors des différentes phases de la négociation et de la conclusion du traité. Le nom des messagers hittites est, par exemple, mentionné lorsque la copie de la tablette d'argent est évoquée³⁸ :

la terre du Hatti » [égi. *wpwty-nsw r t³ n H-t-t(3)*] Rê-Hotep : *KRI* III, 65:8-9. Cf. P. RENOUF LE PAGE, « *An Ambassador Royal of Rameses the Great* », dans *PSBA* 14, 1892, p. 163-165 ; H. DE MEULENAERE, « *Deux vizirs de Ramsès II* », dans *CdE* 41/82, 1966, p. 230 ; K.A. KITCHEN et G.A. GABALLA, « *Ramesside Varia II* », *ZAS* 96/1, 1969, p. 18 ; T.G.H. JAMES, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.* IX, Londres, 1970, p. 18-19 et pl. 14 ; W. HELCK, *op. cit.* (n. 6 [1971]), p. 440 n° 23 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 131-132, 255 et 266 ; K.A. KITCHEN, *op. cit.* (n. 27), p. 170 et 243 ; D.B. REDFORD, *op. cit.*, p. 15 ; D. RAUE, « *Ein Wesir Ramses' II* », dans *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens, Rainer Stadelmann gewidmet*, Mainz am Rhein, 1998, p. 341 et 350 ; H. EL-SAADY, *op. cit.*, p. 415. Un fragment de statuette de vizir, découverte à Hazor, pourrait lui être attribué. Cf. K.A. KITCHEN, « *An Egyptian Inscribed Fragment from Late Bronze Hazor* », dans *IEJ* 53, 2003, p. 19-28 ; K.A. KITCHEN, *op. cit.* (n. 20), p. 32-33.

34. P.-M. CHEVERAUX, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Paris, 1994, p. 228.

35. Lettre en nésite de Ramsès II à Hattušili III : ÄHK 107. Lettres en nésite de Ramsès II à Puduhepa : ÄHK 104 et 106.

36. Lettres en nésite de Hattušili III à Ramsès II : ÄHK 108 et 110. Lettres en nésite de Puduhepa à Ramsès II : ÄHK 103, 105, 109 (?) et 111 (?).

37. Lettre en nésite de Hattušili III à Touy : ÄHK 112. Toutefois, les lettres adressées à la cour du Hatti par la grande épouse royale Touy sont rédigées en akkadien : ÄHK 10 et 11. Cf. E. EDEL, *op. cit.* (n. 27 [1974]).

38. *KRI* II, 226:9-10 ; *RITA* II, 80 ; *RITANC* II, 146-158. Cf. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 99 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 26), p. 16-17.

Copie de la tablette d'argent qu'a fait en sorte que soit apportée le Grand roi du Hatti Hattušili au Pharaon, Vivant – Puissant – Sain soit-il !, de la main de son messager Tili-Tešub et de son messager Rēmose.

Ce messager Tili-Tešub, d'ailleurs cité à plusieurs reprises dans la correspondance égypto-hittite³⁹, avec le titre akkadien de « messager » [ak. *mar šipri*] du souverain anatolien, devait, logiquement, connaître les mêmes problèmes de communication que ses homologues de la Vallée du Nil. Une empreinte de sceau à son nom figurant sur une tablette (RS 17.137), qui a jadis été découverte à Ougarit, mentionne toutefois explicitement « le messager que l'on a envoyé en Égypte » [ak. *mar šipri ša iltapru ana KUR Miṣri*]⁴⁰.

Doit-on en conclure, par cette seule mention de la Vallée du Nil que, comme certains diplomates professionnels de la chancellerie égyptienne, le messager hittite avait une connaissance spécifique de la langue et de l'écriture du pays où il était envoyé ? Peut-être pas, puisque la connaissance du cunéiforme et de la langue akkadienne était connue à la cour de Pharaon.

En outre, la chancellerie du Hatti pouvait se targuer de compter, parmi les diplomates envoyés lors des tractations et des négociations diplomatiques, des « transfuges » égyptiens. Ainsi, dans la correspondance diplomatique, Ramsès II précise, à l'adresse du roi Hattušili III (*ÄHK* 42.10-12)⁴¹ :

Ainsi je parle à mon frère : « Maintenant, Tili-Tešub, le messager de mon frère, est parvenu à moi avec Rēmose, le messager de mon frère, avec Pirihnawa, mon messager, avec Zinapa et avec Mania, mes messagers ».

Les mêmes informations ont, semble-t-il, été envoyées à Puduhepa (*ÄHK* 43.11-15)⁴² :

Ainsi je parle à ma sœur : « Maintenant, Tili-Tešub, le messager de ma sœur, est parvenu à moi avec Rēmose, le messager de ma sœur, avec Pirihnawa, mon messager, avec Zinapa et avec Mania, mes messagers ».

Le messager Rēmose, qui est décrit tout au long du texte comme un messager du pays hittite, mais qui porte cependant un nom égyptien, demeure un cas

39. E. EDEL, « Neues Material zur Beurteilung der syllabischen Orthographie des Ägyptischen », dans *JNES* 8, 1949, p. 44 ; S. SAUNERON, « La forme égyptienne du nom Tešub », dans *BIFAO* 51, 1952, p. 57-59 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 125 n. d) ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 2 p. 367 s.v. *Ti-li-⁴IŠKUR*.

40. E. LAROCHE, « Documents hiéroglyphiques hittites provenant du palais d'Ugarit », dans *Ugaritica* 3, 1956, p. 135-137 ; Cl.F.-A. SCHAEFFER, « Recueil des sceaux et cylindres hittites imprimés sur les tablettes des Archives Sud du palais de Ras Shamra suivi de considérations sur les pratiques sigillographiques des rois d'Ugarit », dans *Ugaritica* 3, 1956, p. 35-37 fig. 52-53 et p. 135 ; J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Égypte, 1955-1957 », dans *Orientalia* 27, 1958, p. 93. Pour une édition et une transcription du texte de la lettre, cf. *PRUIV*, 105-106 et pl. 18.

41. *KBo* 1.9 + 644/c + 1098/c + 2123/c + 461/e + 1298/v + *JCS* 24, 175, n° 74 = *KBo* 28.21-22. Cf. E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 1 p. 100.

42. 1965/c + 10 fragments = *KBo* 28.23. Cf. E. EDEL, « Die Rolle der Königinnen in der ägyptisch-hethitischen Korrespondenz von Bogazköy », dans *IF* 60/1, 1949, p. 77-78 ; E. EDEL, « Ägyptische Ärzte und ägyptische Medizin am hethitischen Königshof. Neue Funde von Keilschriftbriefen Ramses' II. aus Boğazköy (RWAKW Vorträge G 205) », Opladen, 1976, p. 126-146 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 1 p. 106.

exemplaire⁴³. Déterminer quel est le diplomate, hittite ou égyptien, qui bénéficie le plus des conseils ou des traductions de ce messager s'avère, somme toute, assez délicat. Si ses maîtres sont incontestablement le souverain hittite et son épouse, il semble cependant que le messager égyptien, souvent peu préparé et dépourvu de traducteur, aurait pu trouver en ce transfuge un collaborateur précieux ! Pas étonnant, dès lors, si l'on retrouve des mentions de l'action de Rēmose, aux dires de la correspondance égypto-hittite⁴⁴, non seulement au sujet de l'affaire Urhi-Tešub/Mursili III, mais aussi lors des négociations et de la conclusion du *Premier mariage hittite*.

D'autres intermédiaires devaient, semble-t-il, intervenir de manière précise, en territoire étranger frontalier, pour que les communications puissent correctement s'établir. C'est ainsi que l'on retrouve mentionnée l'intervention de diplomates au service du vice-roi de Karkemiš, incarnant le relais le plus proche du pouvoir hittite en Syrie-Palestine.

Citons d'abord le messager Piyašili, directement mentionné par le traité égypto-hittite⁴⁵. En outre, une tablette d'Ougarit (RS 17.28) citerait, pour le règne de Niqmepa, un diplomate égyptien répondant au nom d'Amenmès [cun. ^{na⁴}KIŠIB ⁿA-ma-an-ma-as-su ; hier. h.-l. *Ma-n(a)-ma-su*]⁴⁶. L'empreinte de sceau de cet Égyptien, de forme proche-orientale (cylindre) et à la glyptique syro-hittite, tout autant que le texte de la tablette, indiquerait que cet étranger serait, lui aussi, au service du Hatti et de son vice-roi à Karkemis⁴⁷. Il opèrerait dans la région d'Ougarit, très vraisemblablement au service de Tili-Šarruma lui-même.

Cette présence d'Égyptiens au service des autorités de la Syrie du Nord, soumises au protectorat de la cité-royaume de Karkemis, peut ainsi expliquer la raison pour laquelle nous possédons encore, sur un *ostracon* égyptien en écriture hiéroglyphique⁴⁸, un modèle de lettre au nom du Vice-Roi Ini-Tešub⁴⁹ !

43. E. EDEL, *op. cit.* (n. 25), p. 17-19 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 31), p. 182 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 125 n. e-f).

44. E. EDEL, *op. cit.* (n. 9), t. 2 p. 46-48, 359 et 364 s.v. *Ri-a-maš-ši* et *Ri-a-ma-aš-ia*.

45. E. EDEL, *op. cit.* (n. 31), p. 183-184 ; M. VALLOGGIA, *op. cit.* (n. 8), p. 125 n. h).

46. E. LAROCHE, *op. cit.*, p. 142-145 ; Cl.F.-A. SCHAEFFER, *op. cit.*, p. 42-44, ainsi que 50-51 et fig. 67-71 ; Fr. GRÖNDHAL, *Personennamen der Texte aus Ugarit* (Studia Pohl. 1), Rome, 1967, p. 300 s.v. *aman- maššu* ; K.A. KITCHEN, *op. cit.* (n. 20), p. 32 et 34. Pour le texte de la tablette d'Ougarit et sa transcription, cf. *PRUIV*, p. 109-110 et pl. 2.

47. Signalons qu'un beau-fils du roi d'Ougarit, répondant au nom de Šipti-Ba'alu, est qualifié d'Égyptien dans les sources administratives de la cité. Il est attesté par un sceau aux titres et aux hiéroglyphes égyptiens. Cf. J.-P. VITA et J.M. GALAN, « Šipti-Ba'alu, un «égyptien à Ougarit» », dans *UF* 29, 1997, p. 709-713.

48. Cet *ostracon* est conservé au Musée du Caire (*Musée du Caire* n° 25807) : *KRI* II, 233:1-4 ; *RITA* II, 86 ; *RITAN* II, 145-146. Transl. : *wr n K-y-r(3)-k-²-< n^{sic}>-w-m-¹-š(3)-², I(wn)-n-w-t(i)-b^{sic}-s(3), hr swd³ [...]. Trad. : « Le Grand de Karkemis, Ini-Tešub, (est) en train d'écrire [...] ». Cf. J. ČERNÝ, *Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire. Nos. 25001-25832 : Ostraca hiéroglyphiques*, Le Caire, 1935, p. 94 et 115, ainsi que pl. 111 ; R. D. BARNETT et J. ČERNÝ, « King Ini-Tešub of Carchemish in an Egyptian Document », dans *JEA* 33, 1947, p. 94 ; E. EDEL, *op. cit.* (n. 39) ; S. SAUNERON, *op. cit.**

49. La graphie du nom théophore ḫ i l i ḫ i l a ḫ (Ini-Tešub) est particulière, puisque le nom du dieu de l'orage hourrite Tešub, écrit ici ḫ i l a ḫ, présente une inversion d'ordre de la deuxième consonne radicale.

De l'ensemble de tous ces témoignages, recueillis tant dans les sources égyptiennes que dans les sources syro-anatoliennes, nous pouvons conclure que nombre de voyages de diplomates ont dû jaloner l'histoire des relations internationales entre l'Égypte de Pharaon et l'Anatolie des Hittites. Voici donc, à la lumière de ces sources, les remarques que nous pouvons formuler.

L'un des moments forts des relations internationales, au II^e millénaire avant J.-C., est l'acheminement, vers la cour égyptienne, de princesses étrangères destinées à être épousées par Pharaon. Le voyage « matrimonial » s'inscrit dans une longue tradition, dont les prémisses remontent incontestablement, pour le mariage égypto-arzawéen et les mariages égypto-mitanniens, au règne d'Amenhotep III. Dès cette époque, on remarque que la jeune mariée, dans sa suite, entraîne un certain nombre d'étrangers qui, confrontés à leur nouveau environnement, devront nécessairement s'acclimater « culturellement », compte tenu de l'originalité que pouvaient revêtir à leurs yeux la langue et les écritures égyptiennes pratiquées à cette époque.

Lorsque les projets d'union inter-dynastique semblent bien avancés, sous les règnes d'Hattusili III et de Ramsès II, la Grande Reine anatolienne elle-même, Puduhepa, semble prévoir son voyage en Syrie-Palestine, probablement pour accompagner, jusqu'aux marches de l'empire hittite (Amurru), la future mariée. Il est vrai que Puduhepa fut, comme en témoigne la correspondance échangée, l'un des artisans les plus impliqués pour le bon déroulement de ce mariage.

Lorsque le territoire égyptien se précise, sur le chemin de la délégation, ce sont des envoyés du roi égyptien qui prennent le relais. Ces légats de Pharaon, dont on retrouve de nombreuses mentions dans la correspondance égypto-hittite et dans la version égyptienne du *Traité égypto-hittite* conclu en l'An 21 de Ramsès II, semblent souvent être des diplomates professionnels, même s'ils ont pu, comme l'illustrent les titres portés par Pirihnawa, occuper d'autres fonctions. Les envoyés royaux égyptiens semblent aussi être désignés, à certaines occasions, pour des missions bien particulières, comme c'est notamment le cas pour Huy, lors de l'acheminement de la première épouse hittite de Ramsès II.

Le choix de ces légats égyptiens par la chancellerie du souverain égyptien pourrait reposer sur leur connaissance de la culture hittite, que ce soit par des relations diplomatiques entretenues de manière continue, ou par leur fonctions exercées en Syrie-Palestine même.

Toutefois, la connaissance et la compréhension des écritures et des langues étrangères de ces envoyés royaux égyptiens sont en partie sujettes à caution. Certes, nous pouvons discerner, toujours grâce à la correspondance internationale, qu'ils exercent un mandat de longue date avec des entités étatiques spécifiques. Néanmoins, l'écriture cunéiforme étant exclusivement usitée par la chancellerie pharaonique, qui rédige ses missives en akkadien, gageons que la connaissance des hiéroglyphes louvites et, surtout, du hittite-nésite, devait pour le moins être rudimentaire. Les légats royaux égyptiens ne semblent pas bénéficier de l'aide précieuse de traducteurs, ceux-ci, bien rares, semblant réservés au service unique de Pharaon.

Sans nul doute le nombreux personnel, accompagnant les princesses étrangères dans leur nouvelle résidence au nord de la Vallée du Nil (Médiinet

el-Gourob/Miour, notamment), a pu offrir une aide ponctuelle à la chancellerie et à l'administration égyptienne. De nombreuses confusions, cependant, ont dû naître de cette situation telle, par exemple, la représentation du Grand Roi hittite au sommet de la stèle d'Abou Simbel, résultant de la mauvaise compréhension du sceau bigraphe et bilingue anatolien alors en usage.

Les difficultés rencontrées par les émissaires égyptiens pourraient, semble-t-il, avoir été comblées par l'organisation du corps diplomatique anatolien. Les messagers employés par le Grand Roi hittite, et par son incontournable Vice-Roi de Karkemis, en charge des affaires syro-palestiniennes, comprennent des messagers d'origine égyptienne comme Rémoise qui, semble-t-il, pourraient avoir possédé une bonne connaissance des langues et, à l'exemple d'Amenmès et de son sceau, des diverses écritures pouvant être employées. Au service des autorités syro-anatoliennes, ils ont pu être des intermédiaires incontournables pour les légats spéciaux de Pharaon et servir, plus particulièrement, de manière très concrète la jeune princesse hittite lorsque Puduhepa eut fini de l'escorter.

En guise de conclusion, nous nous en voudrions de ne pas évoquer le destin singulier de cette fille du Hatti qui, bien que Grande Épouse royale en Égypte, termina vraisemblablement ses jours dans le harem secondaire de Médiinet el-Gourob/Miour⁵⁰. C'est ainsi que le nom égyptien de cette première épouse hittite de Ramsès II, Maât-Hor-Néferou-Rê, est attesté sur un *papyrus*⁵¹ et une plaquette en faïence⁵² provenant de ce site de douce et lointaine villégiature.

La mise au monde d'une seule fille, forcément écartée du trône égyptien, ne favorisa certainement pas son maintien à la cour de Pharaon. Reléguée dans un palais secondaire, la princesse et sa suite hittite eurent là-bas, plus qu'ailleurs, bien des difficultés à assimiler la culture égyptienne. À partir de ces mentions de la Grande Épouse royale d'origine hittite, un certain nombre de *papyri*, dont les préceptes législatifs ont été mis en parallèle avec les codes de loi anatoliens, ont été interprétés comme le signe de la présence d'une communauté hittite à Médiinet el-Gourob/Miour⁵³.

C'est dans ce cadre qu'il faut évoquer une lettre singulière, datant du règne de Séthy II (c. 1201-1196 avant J.-C.), rédigée par une directrice de harem qui,

50. K.A. KITCHEN, *Ramsès II. Le pharaon triomphant*, Monaco, 1985, p. 155-156 ; Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *Ramsès II. La véritable histoire*, Paris, 1996, p. 364 ; Tr. BRYCE, *The Kingdom of the Hittites*, Oxford, 1998, p. 312 ; Chr. LEBLANC, *op. cit.*, p. 270-271 ; J. TYLDESLEY, *Ramesses. Egypt's Greatest Pharaoh* (Penguin History/Biography 9), Londres, 2001, p. 139 ; H. KLENGEL, *op. cit.* (n. 1), p. 141 ; Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, *Ramsès II*, Paris, 2007, p. 211-212.

51. *Papyrus University Colledge of London* n° 32795. Cf. les pages <http://www.digitalegypt.ucl.ac.uk/gurob/papyri/maathorneferu.html> et, pour l'édition du texte en transcription, www.digitalegypt.ucl.ac.uk/gurob/papyri/uc32795.gif. Cf. également A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1940, p. 23 I. 2.

52. *Plaquette University Colledge of London* n° 61296. Cf. la page <http://www.digitalegypt.ucl.ac.uk/gurob/papyri/queenmaathor.html>. Cf. également L. TROY, *Patterns of Queenship in Ancient Egyptian Myth and History*, Uppsala, 1986, p. 169 n° 19.7.

53. J. POLITI, « Gurob – The Papyri and the “Burnt Groups” », dans *GM* 182, 2001, p. 111.

évoquant ses difficultés pour éduquer les ressortissant(e)s de provenance étrangère, particulièrement lorsqu'il s'agit de leur inculquer les rudiments de la langue égyptienne, fait référence au règne de Ramsès II et se plaint en ces termes⁵⁴ :

Ce sont des barbares semblables à ceux qu'on nous a amenés du temps d'Ousermaâtrê-Setepenrê, Vivant-Puissant-Sain soit-il !, le grand dieu, ton père parfait.

54. *Papyrus University Colledge of London* n° 32784. Cf. FR.LI. GRIFFITH, *The Petrie Papyri : Hieratic Papyri from Kahun and Gurob (principally of the Middle Kingdom)*, Londres, 1898, p. 94-98 et pl. 39-40 ; A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 14-18 ; S. SAUNERON et J. YOYOTTE, « Traces d'établissements asiatiques en Moyenne-Égypte sous Ramsès II », dans *RdE* 7, 1950, p. 67 ; A.H. GARDINER, « The Harem at Mi-wer », dans *JNES* 12, 1953, p. 145-149 ; W. HELCK, « Zur Buchmalerei im alten Ägypten », dans H. R. ROEMER, A. NOTH (éd.), *Studien zur Geschichte und Kultur des Vorderen Orients. Festschrift für Bertold Spuler zum siebzigsten Geburtstag*, Leiden, 1981, p. 167-170 ; A. CABROL, *Amenhotep III. Le Magnifique*, Paris, 2000, p. 355-356, ainsi que p. 367 n. 86 et 95 ; J. POLITI, *op. cit.*, p. 108-109.